



Appel à Candidature au Master Recherche en comptabilité 2019/2020

L'Institut Supérieur de Gestion de Sousse informe que la préinscription au Mastère Recherche comptabilité pour les licenciés aura lieu conformément aux dispositions suivantes :

I - Licences concernées :

Les candidats pouvant postuler pour une préinscription au Mastère Recherche en Comptabilité doivent justifier d'une **Licence Fondamentale ou Appliquée en Comptabilité** ou d'une **licence fondamentale en finance**.

II- Modalités de préinscription :

Les candidatures doivent être formulées en ligne sur le site de l'ISG de Sousse ([Cliquer ici pour accéder au formulaire](#)) et ce entre le 04 juillet et le 20 juillet 2019.

Dans un premier temps, l'examen des candidatures sera effectué sur la base des informations communiquées par le postulant. La liste des candidats présélectionnés sera publiée sur le site de l'ISG de Sousse les invitant à présenter leur dossier comportant les pièces suivantes :

- un justificatif de préinscription imprimé à la fin de la procédure de préinscription sur site,
- une copie de la CIN ou du passeport
- un curriculum vitae détaillé mentionnant en particulier les éventuels stages effectués par le candidat, son expérience professionnelle et ses activités de recherche,
- une copie certifiée conforme à l'original du diplôme de baccalauréat,
- une copie certifiée conforme à l'original du relevé des notes obtenues au baccalauréat,
- une copie certifiée conforme à l'original des diplômes universitaires obtenus,
- une copie certifiée conforme à l'original des relevés des notes obtenues au cours des trois années de licence, y compris ceux des années de redoublement ou des sessions de contrôle,
- trois photos d'identité récentes,
- une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de réorientation ou du retrait de l'inscription, pour les candidats concernés,
- pour les professionnels : une attestation de parrainage avec une entreprise (publique ou privée) ou une attestation de travail.

Pour la sélection définitive et après vérification des dossiers, les candidats présélectionnés seront invités à un entretien.

N.B. Pour les étudiants qui n'ont pas encore validé leur troisième année de licence, la sélection se fera sur la base des moyennes obtenues lors de deux premières années. Par ailleurs, au moment de remplir le formulaire, les étudiants sont priés de mettre une note de 20 pour la troisième année.

N'est toléré qu'un seul redoublement dans la spécialité